

*Questions orales*

**L'hon. Roméo Leblanc (ministre des Pêches et des Océans):** Madame le Président, je n'ai pas les statistiques sous la main, mais le député sait certainement que ce sont les Canadiens qui pêchent la majorité des espèces qui nous intéressent. Dans le cas de l'Europe nous avons alloué de très faibles quotas à un certain nombre de pays—notamment l'Espagne et le Portugal—en échange d'autres avantages, notamment une certaine présence sur leur marché. Nous avons pris cette décision après avoir consulté les représentants de ce secteur. Lorsque le député prétend que certaines usines de conditionnement de poisson ont des difficultés parce qu'une très faible partie de nos réserves de poisson est allouée à d'autres pays, il déforme quel-que peu la vérité.

**M. Crouse:** En matière de vérité, madame le Président, je n'ai aucune leçon à recevoir du ministre des Pêches.

## LA PROTECTION DE L'INDUSTRIE DE LA CÔTE EST

**M. Lloyd R. Crouse (South Shore):** Le ministre des Pêches n'ignore pas que c'est à cause de sa mauvaise gestion que cette industrie est dans une situation aussi lamentable; il a accordé 23 millions de livres de capelan aux Russes l'année dernière, 11 millions de livres de calmar à Cuba et 33 millions de livres au Japon tandis que la Russie ne nous a acheté que pour 4 millions de marchandises. Le gouvernement devrait tâcher d'être un peu plus franc. Comme le ministre a déclaré le 5 mai qu'Ottawa interviendrait pour sauver la pêche de la côte est, et la presse a rapporté ses paroles, et comme la qualité et la commercialisation du poisson constituent nos deux principaux problèmes, quelles mesures compte-t-il prendre pour empêcher cette industrie très importante de courir à la faillite même s'il a dit qu'il faudrait laisser certaines conserveries de l'Atlantique fermer leurs portes comme elles ont commencé à le faire?

**L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et des Océans):** Madame le Président, le député nous montre qu'à chaque fois que nous discutons de pêche, le problème, c'est qu'il veut gagner sur tous les tableaux. D'un côté, il s'oppose à ce que nous céditions du poisson aux pays étrangers et de l'autre il se plaint que nous ne parvenions pas à nous tailler une place sur les marchés mondiaux. Je lui demande simplement quelle monnaie d'échange nous pourrions utiliser pour nous établir sur les marchés où nous n'avons guère remporté de succès jusqu'ici? Voilà pourquoi quand nous avons du poisson en excédent, et le député sait parfaitement que les Canadiens ne consommeront pas tout l'excédent de calmar ou de capelan, par exemple, nous le céditions aux pays étrangers pour obtenir en échange des avantages commerciaux tels que l'accès à certains marchés. Il devrait quand même être d'accord.

\* \* \*

[Français]

## LES AÉROPORTS

LE TRANSPORT ENTRE DORVAL ET MIRABEL—ON DEMANDE QUAND LE MINISTRE ANNONCERA SA DÉCISION

**M. Maurice Dupras (Labelle):** Madame le Président, ma question fait suite aux très nombreuses questions que mes collègues ont déjà posées à l'honorable ministre des Transports, et naturellement elle porte sur la vocation de Mirabel. Dès juillet

1980, le ministre nous assurait qu'à la suite du dépôt d'un rapport des fonctionnaires de son ministère, une décision serait prise et annoncée au cours des prochains mois. Encore dernièrement, en février dernier, il assurait les 33 maires de la région de Montréal qu'une décision serait prise et annoncée le 18 mai dernier, soit mardi dernier. Je voudrais donc savoir ce qu'il entend faire pour la sauvegarde de la crédibilité de son ministère et quand il prendra la décision quant à la vocation initiale de Mirabel et quand il va l'annoncer.

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports):** Madame le Président, je suis d'accord avec l'honorable député pour reconnaître qu'une direction doit être donnée, doit être indiquée. Je serai prêt à le faire très bientôt à mes collègues du Cabinet. La question est fort complexe, tout le monde en est conscient, et c'est une de ces questions où le ministre lui-même doit pénétrer le sujet par l'intérieur. J'ai amassé jusqu'à maintenant énormément de documentation, de faits, d'impressions, de perceptions, et j'ai besoin de ramasser tout cela dans un ensemble, ce qui va me prendre quelques jours. La fin de semaine de trois jours va me permettre de me concentrer énormément sur le sujet.

\* \* \*

[Traduction]

## LA SANTÉ

## L'ANALYSE DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

**M. Simon de Jong (Regina-Est):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Comme le ministre le sait, l'Administration américaine des aliments et des drogues s'est rendu compte, à la suite d'une vérification effectuée au hasard dans 10 p. 100 de ses installations d'analyse des produits pharmaceutiques, que 127 laboratoires américains avaient gravement enfreint la loi. Elle s'est également rendu compte que 43 médecins avaient été suspendus et que 24 autres faisaient l'objet d'une enquête. Le ministre sait que le *Journal* d'Edmonton a révélé des lacunes graves dans l'analyse chimique d'au moins 16 médicaments utilisés également au Canada. Le ministre peut-il assurer à la Chambre que des analyses mal faites ne servent pas aujourd'hui à légaliser au Canada des médicaments, des pesticides ou d'autres produits chimiques?

● (1140)

**L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Oui, madame le Président; à ma connaissance, ce n'est pas le cas. Le problème au sujet duquel le député me pose aujourd'hui une question a été discuté en détail par le comité permanent de la santé, du bien-être et des affaires sociales. J'ai en outre expliqué au député dans une lettre, que les États-Unis avaient trouvé que le taux d'infractions en matière d'analyses était de 25 p. 100, mais que le taux d'infractions graves était en pratique de 10 p. 100. Les mêmes pourcentages valent probablement pour le Canada, mais des mécanismes de contrôle sont en place qui font que les produits au sujet desquels des problèmes précis nous sont rapportés sont immédiatement retirés du marché.